

2026

FORMATION CONTINUE

**Électricité
Industrielle**

SOMMAIRE PAR THÈMES



ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

Les habilitations électriques

- Notions de base pour un non-électricien en vue de l'habilitation B0-H0

EI02 p.4

Comprendre et concevoir une installation électrique

- Bases de l'électricité
- Électricité industrielle niveau 1 : les bases de la conception

EI02-1 p.5

EI20 p.6

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

Vos besoins

- Former vos salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent
- Optimiser leur sécurité lorsqu'ils sont amenés à travailler dans des zones où existent des risques électriques
- Maîtriser les interventions de maintenance ou de réalisation partielle ou totale d'une installation électrique
- Veiller à ce que vos salariés disposent des compétences techniques pour réaliser les opérations de maintenance sur les installations



Qui est concerné ?

Tous les salariés, personnels débutants ou confirmés, amenés à :

- > travailler à proximité ou sur une installation électrique en effectuant des opérations d'ordre électrique ou non électrique
- > concevoir une installation électrique conforme à la réglementation
- > réaliser et entretenir une installation électrique dans le respect de la réglementation

NOTIONS DE BASE POUR UN NON-ÉLECTRICIEN EN VUE DE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE B0-H0

Objectifs / Compétences :

- > Reconnaître une source ou un dispositif électrique
- > Identifier un organe de commande ou de protection
- > Réaliser des actions simples sur ces organes
- > Appréhender les risques électriques
- > Se prémunir contre les risques électriques



Public :

- > Techniciens
- > Ingénieurs

➔ Pré-requis :

- > Connaissances de l'environnement industriel

➔ Méthode Pédagogique

- > Cours illustré d'exemples d'applications pratiques et visite du laboratoire CEM

Jour 1

- Notions d'électricité
 - Tension, courant électrique
 - Puissance électrique, analogie, hydraulique
 - Conducteurs / isolants
- Définition d'une installation électrique
 - Structure de l'installation
 - Protection de l'installation
- Les dangers de l'électricité
 - Contacts directs
 - Contacts indirects
 - Electrisation et conséquences
- Conduite à tenir en cas d'accident
 - Protection des personnes
 - Examen de la ou des victimes
 - Comment donner l'alerte ?
 - Notions de secourisme

Durée	Tarif HT	Code	Lieu
1 jour	370 €	EI02	ROUEN ou sur SITE (nous consulter pour les modalités)

BASES DE L'ÉLECTRICITÉ

Objectifs / Compétences :

- > Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation électrique circonscrite
- > Connaître les règles de protection électrique des matériels et des personnes
- > Savoir lire les schémas électriques



Public :

- > Non électriciens

➔ Pré-requis :

- > Connaissances de l'environnement industriel

➔ Méthode Pédagogique

- > Applications pratiques et manipulations sur simulateur en laboratoire électrotechnique

Jour 1

- Electricité : les concepts élémentaires
 - Notions sur la nature de l'électricité
 - Le circuit électrique
 - Générateur, récepteur, organe d'interruption
 - Notions de tension, de courant, de résistance
 - Notions de puissance
 - Applications

Jour 2

- Les schémas électriques : organes de commande et de puissance
 - Le va-et-vient
 - Les schémas, les symboles
 - Diverses représentations d'un même circuit
 - Générateurs continus et alternatifs
 - Présentation des composants électromagnétiques : relais, contacteurs, télé-rupteurs
 - Notions de base sur les transformateurs, sur les systèmes triphasés et sur les moteurs asynchrones

Jour 3

- Protections des installations électriques
 - Notions sur les installations électriques
 - Les surintensités et les dispositifs de protection
 - Concept de sélectivité
 - Manipulations des trois outils de l'électricien (pince ampèremétrique, multimètre, testeur de continuité)

Jour 4 & 5

- Les risques électriques et leurs préventions
 - Dangers du courant électrique : effets physiologiques, résistance du corps humain, conséquences
 - Rôle de l'habilitation
 - Prévention des accidents électriques, conduite à tenir en cas d'accident
 - Conditions d'intervention sur les organes électriques
 - Protection contre les chocs électriques par contacts directs ou indirects
 - Défaut d'isolement et circuit du courant de défaut
 - Notions sur les régimes de neutre et présentation des dispositifs différentiels
 - Méthodologie de la recherche des défauts

Durée	Tarif HT	Code	Lieu
4,5 jours	1 665 €	EI02-1	ROUEN ou sur SITE (nous consulter pour les modalités)

ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE NIVEAU 1 : LES BASES DE LA CONCEPTION

Objectifs / Compétences :

- > Connaître les grandeurs électriques
- > Analyser les circuits simples d'éclairage
- > Identifier les appareils de sectionnement, de commande et de protection
- > Lire et analyser des schémas électriques
- > Analyser un dossier électrique



Public :

- > Techniciens
- > Électriciens
- > Câbleurs

➔ Pré-requis :

- > Connaissances de l'environnement industriel

➔ Méthode Pédagogique

- > Cours illustré et applications pratiques sur dossier

Jour 1

- Lois générales
 - Courant continu
 - Courant alternatif : monophasé, triphasé
 - Intensité
 - Tension
 - Puissance
 - Loi d'Ohm
- Circuits simples d'éclairage
 - Simple allumage
 - Va-et-vient
 - Télé-rupteur
 - Fonction mémoire à relais

Jour 2

- Appareillages
 - Fonction de distribution : transformateur
 - Fonction commande : relais, contacteur
 - Fonction protection : relais thermique, disjoncteur, fusible
 - Fonction de sectionnement : sectionneur
 - Câbles

Jour 3

- Lecture et analyse de schémas
 - Représentation des symboles, identification des éléments sur un schéma, repérage des bornes sur un schéma
 - Schéma de distribution
 - Schéma d'un départ moteur
 - Schéma de commande
 - Schéma de puissance

Jour 4

- Structure d'un dossier électrique
 - Distribution
 - Schéma de dépannage
 - Bornier
 - Carnet de câbles
- Instrumentation
 - Définition et rôle des éléments : pression, débit, température, niveau

Durée	Tarif HT	Code	Lieu
4 jours	1 480 €	EI20	ROUEN ou sur SITE (nous consulter pour les modalités)



BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone: Site Web :

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Email :

PARTICIPANT

NOM - Prénom et fonction du participant	Référence	Date(s)

RÈGLEMENT

Le règlement sera effectué par :

☐ la Société ☐ un OPCO ☐ autre :

DESTINATAIRE DE LA FACTURATION

Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone:

RESPONSABLE DE LA FACTURATION

Nom : Prénom :

Fonction :

La signature du présent bulletin vaut acceptation des modalités notées aux conditions générales.

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise

A renvoyer au Service Relations Entreprises
Par email (formation-continue@esigelec.fr)

Conditions Générales de Vente

1 - DÉSIGNATION

- Le terme ESIGELEC est utilisé pour désigner l'École Supérieure d'Ingénieurs.

- Le terme « organisation » désigne toute entité publique ou privée faisant appel à l'ESIGELEC.

- Le terme « action de formation » désigne le face à face pédagogique, et de façon générale tout ce qui contribue à la construction d'une situation d'apprentissage et tout ce qui attire à la formation.

- Le terme « client » désigne le donneur d'ordre privé, public ou individuel.

2 - OFFRE

L'offre de formation ESIGELEC est matérialisée par un document écrit adressé au client. Le catalogue des formations et le site www.esigelec.fr constituent les moyens de présentation des offres ESIGELEC.

3 - INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner par mail à

formation-continue@esigelec.fr

le bulletin d'inscription téléchargeable sur www.esigelec.fr dûment rempli et signé par un décideur et/ou de nous adresser un bon de commande incluant l'entête, le cachet de l'entreprise et vos références de facturation (n° de commande). Vous préciserez, sur le bulletin d'inscription et/ou sur le bon de commande, l'adresse de facturation, OPCO ou autre, si différente de celle de l'entreprise.

4 - PRISE EN CHARGE PAR UN OPCO

La prise en charge de tout ou partie de la formation par un OPCO doit être indiquée sur le bulletin d'inscription. La demande de prise en charge par un OPCO doit être faite par l'entreprise avant le démarrage d'une session de formation. En cas d'absence de prise en charge par l'OPCO, la formation est facturée en totalité à l'entreprise.

5 - CONVOCATION

Dès réception de votre inscription, nous vous adressons :

- une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur en double exemplaire dont un est à nous retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise avant le démarrage du stage,

- le programme du stage,

- une convocation à remettre à chaque participant,

- le plan d'accès.

6 - PROGRAMME ET PRÉREQUIS

Les prérequis spécifiques sont précisés dans le programme du stage. Ils conditionnent l'atteinte des objectifs fixés dans le cursus de la formation. L'entreprise vérifie que le stagiaire a pris connaissance du programme et des prérequis.

7 - DEROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation s'exerce au travers d'apports théoriques effectués par le ou les intervenants choisis par l'ESIGELEC, lesquels peuvent être matérialisés dans des supports remis aux participants. Elle est également susceptible d'être dispensée au moyen d'exercices pratiques nécessitant la manipulation d'appareils, engins, machines ou autres. Les participants s'engagent à effectuer ces manipulations en respectant strictement les consignes qui leur sont données et en s'abstenant d'avoir un comportement de nature à engendrer des risques pour eux-mêmes, autrui et les biens.

8 - PRIX

Les prix sont indiqués en euros et sont exonérés de TVA selon l'article 261-4 alinéa 4 du CGI.

Les prix des stages sont ceux figurant sur notre catalogue de formation ou sur la proposition d'offre commerciale. Les tarifs sont applicables jusqu'au 31/12/2026 et sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire. Ils comprennent les frais d'animation et les supports de cours remis à chaque stagiaire.

Certains documents particuliers (publications, livres, normes,...) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix du stage.

Les prix peuvent également varier en fonction de conditions locales de réalisation ou d'évolution du cadre réglementaire de certaines formations obligatoires modifiant le contenu ou la durée.

9 - FACTURATION

La facturation définitive vous sera adressée à l'issue du stage.

Le règlement doit être effectué au plus tard dans les 30 jours à réception de la facture. Dans le cas contraire, des pénalités de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement seront appliqués.

Tout stage commencé ou annulé le jour du début du stage est facturé en totalité.

10 - REPORT / ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME

- Stage inter-entreprises :

L'ESIGELEC se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le stage si l'effectif est insuffisant (moins de 2 participants) en informant l'entreprise dans un délai de 7 jours avant le début de la formation.

- Stage intra entreprise :
Nous consulter

11 - REPORT / ANNULATION DU FAIT DE L'ENTREPRISE

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit.

Jusqu'à une date précédant de 15 jours la date fixée pour le début du stage, le client conserve la faculté de demander à l'ESIGELEC de reporter ou d'annuler :

- l'inscription du ou des stagiaires pour les stages inter-entreprises

- la réalisation d'un ou de plusieurs stages intra-entreprises

Passé ce délai, l'ESIGELEC facture au client 20% du montant de la formation.

12 - ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

A l'issue du stage, l'ESIGELEC remettra à chaque participant une attestation de suivi de formation.

13 - INFORMATION

A l'issue du stage, nous vous adressons :

- un relevé de présence

- une facture



ESIGELEC Rouen
Technopôle du Madrillet - Avenue Galilée
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Tél. : 02.32.91.58.58



Partenaire stratégique
Institut Mines-Télécom



Cti
Commission
des Titres d'Ingénieur

Normandie Université



EUR-ACE

**CONFÉRENCE DES
GRANDES
ÉCOLES**

cdefi
Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



RENSEIGNEMENTS
formation-continue@esigelec.fr | 02.32.91.58.37

esigelec.fr